



BCCA

# ATTESTATION

## Heat Pump – NRQual-PAC

En qualité d'opérateur de labellisation, désigné par les asbl Quest et Construction Quality, BCCA déclare avoir constaté que l'entreprise

**Dauvister sa**  
**Rue Crufer 8, BE - 4970 Stavelot**

a pris toutes les mesures pour respecter les exigences du référentiel "CONSTRUCTION QUALITY-QUEST pour entreprises d'installation et de conception de pompes à chaleur" (version 5e, 24 septembre 2015) y compris les exigences supplémentaires du label NRQual-PAC. L'attestation est attribuée sur base de l'avis de la Commission Technique compétente.

La présente attestation couvre les systèmes qui, à l'aide d'une machine thermique, utilisent la chaleur présente dans l'environnement pour le logement et qui présentent les caractéristiques suivantes :

- il s'agit de pompes à chaleur électriques ;
- qui utilisent la chaleur du sol, de l'eau (souterraine) ou de l'air avec un circuit ouvert ou fermé ;
- les installations sont essentiellement utilisées pour le chauffage des bâtiments (via une distribution d'eau ou d'air vers les différents espaces). Elles peuvent en complément aussi être utilisées pour la préparation d'eau chaude sanitaire et/ou pour le refroidissement d'espace ;
- la pompe à chaleur doit être produite en série ;
- la capacité de chauffage de l'unité est limitée à 100 kW ;
- par système de pompe à chaleur, on entend l'ensemble de l'installation : pompe à chaleur, réservoir de stockage, raccords, isolation, pompe de circulation, unité de régulation, sondes de température, vase d'expansion, réserve de remplissage, purgeurs et conduites, groupe de sécurité, source ;
- le dimensionnement est limité aux applications résidentielles uni- ou bi-familiales.

L'attestation est donnée sur base d'une évaluation favorable du dossier de demande et de l'inspection d'un système installé par l'entreprise.

BCCA asbl surveille la mise en œuvre effective du référentiel précité à l'aide d'inspections par sondage de systèmes installés.

**N° attestation BNR-772-14536-1604 | Valable du 27 juillet 2016 au 26 juillet 2021**

Délivrée à Bruxelles, le 27 juillet 2016.

ir. B. De Blaere, <sup>AP</sup>  
Directeur Général  
BCCA

H. Lateur  
Coordinateur  
Quest

ir. G. Klepfisch  
Administrateur Délégué  
Construction Quality

La validité de cette attestation peut être contrôlée sur le site web [www.bcca.be](http://www.bcca.be).

BELGIAN CONSTRUCTION CERTIFICATION ASSOCIATION ASBL

FONDATEURS: CSTC ET SECO

RUE D'ARLON 53, BE – 1040 BRUXELLES

TÉL. + 32 2 238 24 11

MAIL@BCCA.BE | WWW.BCCA.BE